

PORTRAIT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN RHÔNE-ALPES

Document de cadrage pour le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)

SYNTHÈSE



INTRODUCTION

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) a pour objectif de définir les perspectives d'évolution à moyen terme des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes ainsi que d'assurer un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation en Rhône-Alpes.

Élaboré au sein du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP), le CPRDFP a été signé en Rhône-Alpes le 18 juillet 2011 pour une durée de quatre ans (2011-2015) par le Président du Conseil Régional, le Préfet de région, les Recteurs des Académies de Grenoble et de Lyon et les Directeurs régionaux de la DRAAF et de la DRJSCS.

Dans le cadre de ce contrat, le CCREFP a demandé au Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO) de réaliser un diagnostic régional de l'emploi et de la formation professionnelle en Rhône-Alpes.

Les objectifs du document sont les suivants :

- Permettre au CCREFP de cibler des problématiques emploi/formation à approfondir dans les différentes instances du CPRDFP.
- Donner aux professionnels de l'emploi, de la formation et de l'orientation une vision d'ensemble de l'emploi et de la formation professionnelle en Rhône-Alpes.

Le document, intitulé « Portrait de l'emploi et de la formation professionnelle en Rhône-Alpes » a été diffusé en mars 2013. Il a été réalisé en partenariat avec les principales structures régionales en charge de l'expertise publique en matière d'emploi, de formation et de développement des territoires : la Région Rhône-Alpes, la DIRECCTE, Pôle emploi, les Rectorats de Grenoble et de Lyon la DRAAF, la DRJSCS, l'INSEE et le centre associé régional du Céreg.

Le document s'est appuyé sur des études existantes mais également sur des analyses réalisées à partir de l'exploitation statistique de bases de données mises à disposition par les partenaires.

La présente publication est une synthèse du « Portrait de l'emploi et de la formation professionnelle en Rhône-Alpes ». Elle vise à mettre en évidence les principales caractéristiques de la région en matière d'emploi et de formation professionnelle en Rhône-Alpes.

Flle s'articule autour de cinq thèmes

- le contexte socio-économique
- l'emploi,
- le chômage,

- la formation initiale
- la formation continue & la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).





LE «PORTRAIT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN RHÔNE-ALPES» dans sa version complète (132 p.) est téléchargeable sur le site Internet : www.prao.org .

Il comprend des analyses détaillées sur les cinq thèmes présents dans la synthèse. Des encadrés rédigés sur la base d'études nationales ou régionales sont également présents tout au long de la publication afin d'apporter des éclairages complémentaires sur les thèmes abordés. Enfin, il contient aussi une bibliographie des études utilisées pour réaliser le document.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
THÈME 1 - LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	4
1. LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE : UNE RÉGION DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE	4
2. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE : UNE RÉGION SENSIBLE À LA CONJONCTURE EN RAISON DE SON TISSU INDUSTRIEL	
THÈME 2 - L'EMPLOI	8
1. L'ÉVOLUTION SECTORIELLE DE L'EMPLOI : UNE RÉGION RÉACTIVE À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	8
2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : RHÔNE-ALPES, DEUXIÈME RÉGION PAR SON NOMBRE D'ACTIFS EN EMPLOI	
3. LES FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI : PLUS PRÉSENTES EN RHÔNE-ALPES QU'EN FRANCE	12
4. LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES : 20% DES SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND ONT CHANGÉ DE MÉTIER SUR UNE PÉRIODE D'UN AN	12
THÈME 3 - LE CHÔMAGE	. 13
1. LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) : DES DISPARITÉS TERRITORIALES	13
2. LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION : DES DISPARITÉS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES	i14
3. LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI : L'IMPACT DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	
4. LES TENSIONS SUR L'EMPLOI : FAIBLES DEPUIS 2008 MAIS VARIABLES SELON LES MÉTIERS	
THÈME 4 - LA FORMATION INITIALE	. 18
1. LES EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION INITIALE	18
2. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES	
THÈME 5 - LA FORMATION CONTINUE ET LA VALIDATION DES ACQUIS	
DE L'EXPÉRIENCE (VAE)	. 23
1. DE NOMBREUX DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE FINANCÉS PAR LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET PAR PÔLE EMPLOI	
2. LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	
3. LA VAE	26
OLOGGAIDE	0.17

THÈME 1 **LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE**

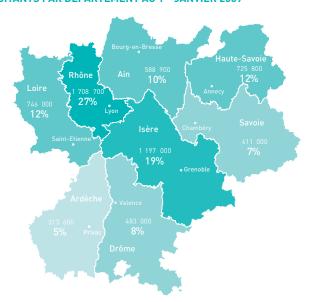
1. LE CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE : UNE RÉGION DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

Rhône-Alpes est la deuxième région française métropolitaine par sa superficie et par sa population.

Située au carrefour de grands axes de communication nationaux et européens, la région s'étend sur une superficie de 43 698 km², soit 8% de la France métropolitaine.

Au 1^{er} janvier 2009, Rhône-Alpes compte 6 174 000 habitants, soit 9,9% de la population française métropolitaine. Les départements du Rhône et de l'Isère regroupent à eux deux près de la moitié de la population régionale (46%).

NOMBRE D'HABITANTS PAR DÉPARTEMENT AU 1ER JANVIER 2009



7 SOURCE: INSEE - Recensement de la population 2009 -Traitement PRAO

NOTE DE LECTURE: Au 1er janvier 2009, le département du Rhône compte 1 708 700 habitants, soit 27% de la population régionale.

La croissance démographique en Rhône-Alpes est plus importante qu'au niveau national.

Entre 1999 et 2009, la population régionale a augmenté de +0.9% d'habitants par an (+0.7% en France). Rhône-Alpes se classe ainsi au sixième rang des régions les plus dynamiques en termes de population. Cette croissance démographique s'explique, à la fois, par un solde naturel de +0.5% et par un solde migratoire de +0.4%. En effet, Rhône-Alpes se caractérise par un niveau élevé de naissances et par de nombreuses arrivées sur le territoire, notamment d'étudiants, de jeunes actifs diplômés et de personnes provenant de l'étranger. Le rôle conjoint des soldes naturel et migratoire est une particularité rhônalpine car les autres régions dynamiques profitent plutôt de leur solde migratoire positif.

L'essor démographique concerne la quasi-totalité du territoire rhônalpin. La Haute-Savoie et l'Ain sont les départements pour lesquels la croissance démographique est la plus importante, respectivement +1.4% et +1.3%. Le taux de croissance annuel moyen dans les autres départements avoisine +1%, à l'exception de la Loire (+0.2%).



DÉFINITIONS:

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION est une source majeure d'information pour la connaissance des territoires. Réalisé chaque année par l'INSEE, il permet de connaître la population dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur les habitants et les logements, sur leur nombre ainsi que sur leurs caractéristiques : répartition par genre et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

LE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN est un indicateur permettant de mesurer des évolutions démographiques par la prise en compte des mouvements naturels (cf. solde naturel) et des mouvements migratoires (cf. solde migratoire).

LE SOLDE NATUREL est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

LE SOLDE MIGRATOIRE est la différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur le territoire.

Comparativement à la France, Rhône-Alpes est une région relativement jeune.

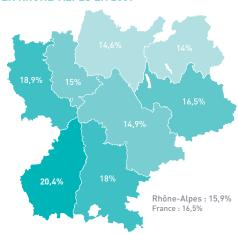
En 2009, la région compte plus de 1969 000 personnes de moins de 25 ans. La part de cette population en Rhône-Alpes est un peu plus élevée que la moyenne nationale, respectivement 31,9% et 31,1%.

Le Rhône et l'Isère sont les départements dans lesquels la part des moins de 25 ans est la plus importante. À l'inverse, la part des plus de 65 ans est plus élevée dans les départements de l'Ardèche, de la Loire et de la Drôme.

POIDS DES MOINS DE 25 ANS PAR DÉPARTEMENT EN RHÔNE-ALPES EN 2009

31,9% 31% 30,4% 33,8% 30,2% 30,3% Rhône-Alpes: 31,9% France: 31,1%

POIDS DES PLUS DE 65 ANS PAR DÉPARTEMENT EN RHÔNE-ALPES EN 2009



Comme dans la plupart des régions françaises, Rhône-Alpes est marquée par une élévation du niveau de formation de la population.

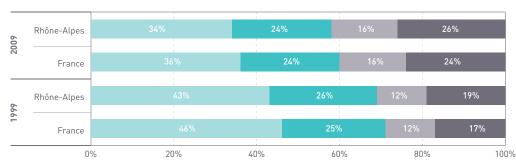
En Rhône-Alpes, la part des personnes titulaires d'un diplôme supérieur ou égal au Bac a augmenté de 11 points (42% en 2009, 31% en 1999) réduisant ainsi la part des personnes non diplômées (34% en 2009, 43% en 1999).

La région se caractérise par une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur plus élevée qu'au niveau national, respectivement 26% et 24% en 2009. Ils sont surreprésentés dans les départements du Rhône (32%) et de l'Isère (28%). À l'inverse, les personnes non diplômées sont plus présentes dans les départements de l'Ardèche (39%), de la Loire (38%) et de la Drôme (37%).

STRUCTURE DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ EN 1999 ET 2009



SOURCE : INSEE – Recensement de la population 2009 - Traitement PRAO



DÉFINITION:

LE DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS permet de connaître le niveau de formation des personnes qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement.

Les catégories de diplôme utilisées sont les suivantes :

- Aucun diplôme : aucun diplôme, BEPC, brevet élémentaire ou brevet des collèges
- CAP-BEP : CAP, BEP ou brevet de compagnon
- · Baccalauréat ou brevet professionnel : baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet supérieur, brevet professionnel...
- 🦊 Diplôme de l'enseignement supérieur : diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire..

LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

2.LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE : UNE RÉGION SENSIBLE À LA CONJONCTURE EN RAISON DE SON TISSU INDUSTRIEL

Deuxième région française métropolitaine par son Produit Intérieur Brut (PIB), Rhône-Alpes est portée par le secteur tertiaire mais également par un secteur industriel toujours présent.

Avec un PIB de près de 182 milliards d'euros en 2009, Rhône-Alpes représente 10,2% du PIB national et se classe au deuxième rang des régions de la France métropolitaine.

75% de la richesse régionale est produite par le secteur tertiaire. Cependant, la part de la richesse industrielle reste une spécificité économique forte de la région car elle est beaucoup plus importante qu'au niveau national (16% en Rhône-Alpes, 12,5% en France métropolitaine), notamment grâce aux secteurs de l'énergie, de l'industrie des biens intermédiaires et de l'industrie des biens d'équipement.

PART DES SECTEURS DANS LA VALEUR AJOUTÉE BRUTE EN 2009

	RHÔNE-ALPES	FRANCE DE PROVINCE (1)	FRANCE MÉTROPOLITAINE
AGRICULTURE	1%	2,4%	1,7%
INDUSTRIE	16%	14,1%	12,5%
CONSTRUCTION	7,5%	7,4%	6,4%
TERTIAIRE	75,5%	76,1%	79,4%
ENSEMBLE	100%	100%	100%

SOURCE : INSEE, comptes régionaux 2009 (données provisoires)

hors Ile-de-France

Entre 1999 et 2007, le PIB de Rhône-Alpes a augmenté légèrement plus vite que celui de la France métropolitaine.

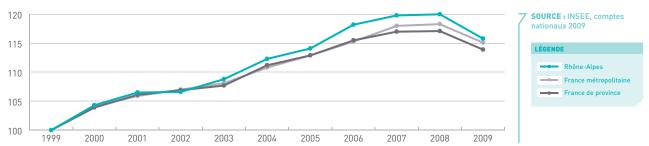
En Rhône-Alpes, le PIB a augmenté de +2% par an entre 1999 et 2007 (+1,9% en France). Alors que l'industrie a été le moteur de la croissance économique régionale durant les années 90, c'est le tertiaire marchand (porté par les transports, les services aux particuliers, les services aux entreprises et les activités financières et immobilières) qui a été le secteur économique le plus dynamique durant les années 2000. La valeur ajoutée du tertiaire marchand a ainsi augmenté en moyenne de +2,3% par an entre 2000 et 2007 (+1,2% dans l'industrie).

Rhône-Alpes a été l'une des régions les plus touchées par la crise économique de 2008, principalement en raison de la vulnérabilité du secteur industriel.

Entre 2008 et 2009, le PIB régional a baissé de -3,5% (-2,6% en France métropolitaine). Selon l'INSEE, cela s'explique par la vulnérabilité globale du secteur industriel. En effet, l'industrie rhônalpine, caractérisée par un fort tissu de Petites et Moyennes Entreprises (PME) sous-traitantes et par l'importance des biens intermédiaires, est extrêmement sensible à la conjoncture internationale. Les secteurs industriels les plus touchés sur cette période ont été les industries agricoles et alimentaires, les industries des biens intermédiaires et les industries des biens d'équipement.

Pour autant, Rhône-Alpes est restée la deuxième région industrielle de France en 2009 et la valeur ajoutée produite par certains secteurs du tertiaire (éducation, santé, action sociale, administration; services aux particuliers; activités financières et immobilières; transports) a continué à augmenter pendant cette période de crise.

TAUX DE CROISSANCE DU PIB ENTRE 1999 ET 2009 (BASE 100 : 1999)



La taille des établissements en Rhône-Alpes est proche de la structure nationale mais la région se distingue par une surreprésentation de PME industrielles.

En 2011, Rhône-Alpes compte 420 610 établissements dans le secteur marchand (hors agriculture), soit 10,7% des établissements français. Le poids des PME dans la région est important puisque 11,4% des établissements de France comptant entre 10 et 99 salariés sont rhônalpins. La région se caractérise notamment par la présence importante de PME industrielles : 14,1% des établissements industriels français de 10 à 99 salariés sont localisés en Rhône-Alpes.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS RHÔNALPINS SELON LEUR TAILLE EN 2011

SOURCE : INSEE, SIRENE 2011 (secteur marchand hors agriculture) - Traitement PRA0

NOTE DE LECTURE : En 2011, la région compte 123 903 établissements de moins de 10 salariés (hors ceux ayant 0 salarié). Ils représentent 10,8% des établissements de moins de 10 salariés (hors ceux ayant 0 salarié) présents en France métropolitaine.

	NOMBRE	RÉPARTITION
0 SALARIÉ	267 803	63,7%
MOINS DE 10 SALARIÉS	123 903	29,5%
DE 10 À 99 SALARIÉS	26 892	6,4%
DE 100 À 499 SALARIÉS	1 880	0,4%
500 SALARIÉS ET PLUS	132	0,0%
TOTAL	420 610	100,0%

POIDS DE RHÔNE-ALPES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE				
TOUS SECTEURS	INDUSTRIE TERTIAIRE			
10,6%	10,4%	10,5%		
10,8%	12,6%	10,6%		
11,4%	14,1%	10,8%		
10,8%	13,1%	9,6%		
7,9%	11,6%	6,0%		
10,7%	11,7%	10,6%		

Rhône-Alpes regroupe un nombre important de pôles de compétitivité.

En 2011, 20% des pôles de compétitivité labellisés en France sont localisés en Rhône-Alpes, soit 13 pôles sur les 65 existants sur le territoire national. Les établissements impliqués dans les pôles de compétitivité rhônalpins sont principalement des PME. Ces établissements sont majoritairement industriels ou sont indirectement liés à l'industrie.

Les pôles de compétitivité présents en Rhône-Alpes sont les suivants : Arve Industries dans la microtechnique et la mécanique ; Axelera dans la chimie, l'écotechnologie et l'environnement ; Imaginove dans les technologies de l'information et de la communication ; Lyon Biopôle dans les biotechnologies et la santé ; Lyon Urban Truck & Bus dans les transports ; Minalogic dans la microtechnique et la mécanique ; Parfums Arômes Senteurs Saveurs dans les biens de consommation, les bioressources et la chimie ; Plastipolis dans les matériaux (plastique innovant) ; Pôle Européen d'Innovation Fruits et Légumes dans l'agriculture et l'agroalimentaire ; Techtera dans les matériaux (textile innovant) ; Tenerrdis dans les énergies renouvelables ; Trimatec dans les services et l'ingénierie des énergies et Viameca dans la microtechnique et la mécanique.



DÉFINITIONS:

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) mesure l'ensemble des biens et des services produits par l'économie d'un pays ou d'une région sur une année Il est défini comme la somme des valeurs ajoutées brutes des différentes branches d'activité.

LA VALEUR AJOUTÉE est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

LE SECTEUR TERTIAIRE MARCHAND regroupe le commerce ainsi que les activités de services suivantes : transport et entreposage ; hébergement et restauration ; information et communication ; activités financières et d'assurance ; activités immobilières ; activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien ; arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services ; activités des ménages en tant qu'employeurs : activités extra-territoriales.

LE SECTEUR TERTIAIRE NON MARCHAND regroupe les activités suivantes : administration publique ; enseignement (public et privé) ; santé humaine et action sociale (public et privé).

UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ rassemble sur un territoire bien identifié et une thématique donnée : des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Il a vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement particulièrement innovants. Il crée ainsi de la croissance et de l'emploi.

1. L'ÉVOLUTION SECTORIELLE DE L'EMPLOI: UNE RÉGION RÉACTIVE À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Rhône-Alpes a bénéficié d'une croissance de l'emploi globalement supérieure à celle de la France métropolitaine, sauf en période de crise économique.

Le nombre d'emploi en Rhône-Alpes est passé de 2 300 000 en 1989 à près de 2 700 000 en 2010.

Lorsque le contexte économique était plutôt favorable (1994-2007 et 2009-2010), la région a presque toujours bénéficié d'un taux de croissance annuel de l'emploi supérieur à celui de la France. À l'inverse, en période de crise économique (1991-1993 et 2008-2009), la région a accusé un recul de l'emploi plus important qu'au niveau national. Cette surréaction de l'emploi à la conjoncture économique, à la hausse comme à la baisse, est une spécificité de la région. Elle est valable pour l'ensemble des secteurs économiques, à l'exception de l'agriculture.

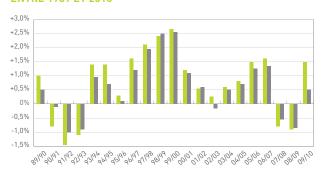




d'emploi (année 2010 : données provisoires) - Traitement PRAO



ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DE L'EMPLOI ENTRE 1989 ET 2010



La progression de l'emploi régional dans le tertiaire et la construction a compensé les pertes d'emploi dans l'industrie et l'agriculture.

Entre 1990 et 2010, la croissance de l'emploi a été portée par le tertiaire marchand et non marchand, rejoint depuis la fin des années 90 par la construction (sauf entre 2008 et 2010). Ces secteurs ont très largement compensé la chute de l'emploi industriel et agricole.

Si la crise économique de 2008 a fortement touché l'emploi régional, notamment dans l'industrie (métallurgie, plasturgie, fabrication de machines et équipements...), Rhône-Alpes s'est située dans une position médiane par rapport aux autres régions grâce à la diversité de ses activités. Ainsi, le taux de croissance annuel de l'emploi a été quasi-similaire en Rhône-Alpes et en France, respectivement -0,9% et -0,8% entre 2008 et 2009.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 1990 ET 2010

	EMPLOI EN 2010	ÉVOLUTION ABSOLUE DE L'EMPLOI		
	EMPLUI EN 2010	ENTRE 1990 ET 1999	ENTRE 2000 ET 2007	ENTRE 2008 ET 2010
AGRICULTURE	43 755	-21 214	-9 512	-2 981
INDUSTRIE	434 330	-52 841	-54 101	-33 178
CONSTRUCTION	188 361	-26 778	+35 754	-3 951
TERTIAIRE MARCHAND	1 244 198	+139 212	+125 030	+40 586
TERTIAIRE NON MARCHAND	774 695	+97 702	+73 128	+15 233
EMPLOI TOTAL	2 685 339	+136 081	+170 299	+15 709

SOURCE : INSEE, Estimations

Rhône-Alpes conserve des spécificités industrielles, malgré une forte tertiarisation de l'emploi.

La région se distingue de la moyenne nationale par un poids plus important de l'emploi industriel (16% en Rhône-Alpes, 13% en France en 2010). Pour autant, au cours de ces vingt dernières années, la part de l'emploi industriel a perdu 9 points, tandis que le tertiaire en a gagné 11 (dont 7 dans le tertiaire marchand) et représente 75% de l'emploi régional en 2010.

Malgré ce phénomène de tertiarisation de l'emploi, les spécificités rhônalpines sont plutôt industrielles. Ainsi, l'emploi salarié est surreprésenté en Rhône-Alpes dans une dizaine d'activités industrielles, dont la fabrication d'équipements électriques, la fabrication de machines et d'équipements n.c.a (non classé ailleurs), l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Le poids de l'industrie est particulièrement important dans les zones d'emploi suivantes : Oyonnax, la Vallée de l'Arve, Ambérieu-en-Bugey, Annonay, Vienne-Roussillon, Roanne et Saint-Étienne.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DE L'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 1990 ET 2010

SOURCE : INSEE, Estimations d'emploi (année 2010 : données provisoires) - Traitement PRAO



SOURCE: INSEE - Recensement

Traitement PRA0

travaillent dans le

de la population 2009, exploitation principale au lieu de travail -

NOTE DE LECTURE : Au 1er janvi



2.LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI : RHÔNE-ALPES, DEUXIÈME RÉGION PAR SON NOMBRE D'ACTIFS EN EMPLOI

NOMBRE D'ACTIFS EN EMPLOI PAR DÉPARTEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2009

Bourg-en-Bresse Ain Ah 8% 11% Annecy 11% Annecy 11% Annecy 15ère 19% Orenoble Ardèche 4% Privas 8%

Rhône-Alpes représente 10% de l'emploi national.

En 2009, la région compte plus de 2 641 000 actifs en emploi, soit 10% de l'emploi total en France. Plus d'un actif en emploi sur deux travaille dans les départements du Rhône (32%) ou de l'Isère (19%).



DÉFINITION:

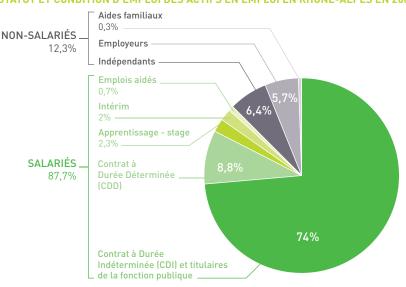
LES ACTIFS EN EMPLOIS (ou population active occupée) regroupent l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus qui déclarent être dans une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.



En Rhône-Alpes, près de neuf actifs en emploi sur dix sont salariés.

Le contrat à durée indéterminée (y compris les titulaires de la fonction publique) est la forme de contrat la plus fréquente (74%).

STATUT ET CONDITION D'EMPLOI DES ACTIFS EN EMPLOI EN RHÔNE-ALPES EN 2009



7 SOURCE : INSEE - Recensement de la population 2009 -Traitement PRAO

Les conditions d'emploi des actifs rhônalpins diffèrent en fonction du genre et de l'âge.

Les femmes représentent 47% des actifs en emploi en Rhône-Alpes. Par rapport aux hommes, elles sont plus souvent salariées et elles sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 11% des actifs en emploi. Par rapport aux adultes, ils sont plus souvent sur des emplois précaires (contrats courts et temps partiel), ils ont des salaires moins élevés et les situations de déclassement sont plus fréquentes.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES PAR ÂGE ET PAR GENRE EN 2009

	NOMBRES D'ACTIFS EN EMPLOI	%
ENSEMBLE	2 641 274	100%
ÂGE		
moins de 25 ans	279 378	11%
25 à 54 ans	2 066 108	78%
55 à 64 ans	295 788	11%
GENRE		
hommes	1 395 165	53%
femmes	1 246 109	47%

SOURCE: INSEE - Recensement de la population 2009 -



DÉFINITIONS:

LES SALARIÉS sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Les salariés regroupent les salariés du secteur privé, ceux de la fonction publique (État, collectivités locales, fonction publique hospitalière) et ceux des entreprises publiques ou nationales et de la sécurité sociale.

LES NON SALARIÉS sont les personnes qui travaillent mais qui sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire. Les non salariés comprennent les indépendants ou les personnes travaillant à leur compte, les chefs d'entreprise salariés ou Présidents Directeurs Généraux (PDG) ou gérants minoritaires de Société à Responsabilité Limitée (SARL) et les personnes aidant une autre personne dans son travail sans être rémunérées.

Les catégories socioprofessionnelles les plus présentes en Rhône-Alpes sont les employés, les professions intermédiaires et les ouvriers.

Entre 1999 et 2009, la part des emplois plus qualifiés (professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles) a augmenté aux dépens de celle des emplois moins qualifiés (notamment ouvriers). Pour autant, comme au niveau national, les catégories socioprofessionnelles les plus présentes en Rhône-Alpes en 2009 sont les employés (26,9%), les professions intermédiaires (26,5%) et les ouvriers (22,8%).

STRUCTURE SOCIOPROFESSIONNELLE DES ACTIFS OCCUPÉS EN 1999 ET 2009

SOURCE : INSEE - Recensements de la population 1999 et 2009, exploitation complémentaire au lieu de travail - Traitement PRAO





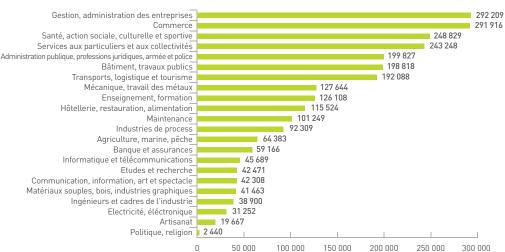
En Rhône-Alpes, comme ailleurs, la majorité des actifs en emploi exerce un métier dans les services (70%).

Les domaines de métier les plus exercés dans la région sont la gestion, administration des entreprises, le commerce, la santé, action sociale, culturelle et sportive et les services aux particuliers et aux collectivités. Par rapport aux autres régions, on observe en Rhône-Alpes une surreprésentation des métiers de la gestion, administration des entreprises, du commerce, des études et recherche et de la mécanique, travail des métaux. À l'inverse, les métiers de l'agriculture, marine, pêche, des services aux particuliers et aux collectivités et de l'administration publique, professions juridiques, armée et police sont sous-représentés dans la région.

ACTIFS EN EMPLOI PAR DOMAINE DE MÉTIER⁽¹⁾ EN RHÔNE-ALPES EN 2007

SOURCE : INSEE, Recensement de la population 2007 -

Nomenclature des Familles Professionnelles (FAP), DARES, 2009





3. LES FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI : PLUS PRÉSENTES EN RHÔNE-ALPES QU'EN FRANCE

Les formes particulières d'emploi représentent 35% de l'emploi dans le secteur marchand.

En 2007, dans le secteur marchand, le poids des emplois à temps partiel (en CDI ou en CDD) ou des contrats courts (CDD, intérim, contrat aidé, apprentissage) en Rhône-Alpes est plus important qu'au niveau national (respectivement 35% contre 33% en France métropolitaine). Le temps partiel et le CDD sont les formes particulières d'emploi les plus fréquentes. Les jeunes, les employés et les ouvriers non qualifiés sont plus souvent concernés par ces emplois. Ces contrats particuliers sont fortement présents dans les secteurs d'activité du tertiaire et de la construction. Le développement de ces contrats est plus accentué dans les départements touristiques de l'Ardèche, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Le poids des emplois saisonniers est important en Rhône-Alpes.

Entre début novembre 2006 et fin octobre 2007, la région compte 160 400 travailleurs saisonniers et environ 207 000 emplois saisonniers. Les saisonniers exercent principalement leur activité dans le secteur du tourisme. Les emplois saisonniers sont majoritairement occupés par des jeunes, des femmes et des employés. Les deux tiers des travailleurs saisonniers exercent leur activité dans le cadre d'un CDD.

4.

LES MOBILITÉS PROFESSIONNELLES : 20% DES SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND ONT CHANGÉ DE MÉTIER SUR UNE PÉRIODE D'UN AN

En Rhône-Alpes, comme au niveau national, un salarié sur cinq a changé de métier entre 2005 et 2006.

La mobilité professionnelle des salariés, choisie ou subie, dépend fortement du métier exercé, du secteur d'activité, de l'âge et du niveau de qualification de l'individu. Les jeunes et les ouvriers non qualifiés sont ainsi plus mobiles que les autres catégories de personnes.

Différents types de parcours ont été identifiés selon le métier exercé en Rhône-Alpes :

- les métiers à faible mobilité : les individus changent peu de profession, au vu de la spécificité du métier (ex. : coiffeurs, conducteurs de véhicules).
- les métiers insertion tremplin : ces métiers permettent à une partie des salariés de s'insérer sur le marché du travail puis d'accéder à un emploi qualifié (ex. : ouvriers non qualifiés, vendeurs, employés et agents de l'hôtellerie et de la restauration). Ce sont des métiers peu qualifiés dans lesquels la part des jeunes est importante, le turn-over des salariés est fréquent et les conditions de travail sont souvent difficiles (horaires décalés, contrats précaires).
- les métiers à mobilité par transfert de compétences : les individus changent de métier pour accéder à des métiers proches (ex. : la plupart des métiers de cadres, les ouvriers qualifiés en électricité et électronique et des industries de process, certains métiers du BTP).
- les métiers à parcours dispersés : les individus changent de métier pour en exercer d'autres sans lien apparent (ex. : les ouvriers qualifiés de la mécanique, les employés tournés vers le tertiaire, les agents de sécurité).



DÉFINITION:

LES FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI sont des relations d'emploi encadrées par la loi mais relevant de dispositifs dérogatoires au droit commun du travail, c'est-à-dire ne correspondant pas à la norme de l'emploi à temps plein et en Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Ce sont : le Contrat à Durée Déterminée (CDD), l'intérim, le temps partiel, le contrat d'apprentissage et les contrats aidés.

1.LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) : DES DISPARITÉS TERRITORIALES

Le taux de chômage en Rhône-Alpes est structurellement inférieur à celui de la France mais il est en hausse depuis la crise économique de 2008.

Au 1er trimestre 2012, le taux de chômage en Rhône-Alpes au sens du BIT est de 8,6%. Il est structurellement inférieur à celui de la France (9,6%) mais il est en hausse depuis la crise économique de 2008. Il a d'ailleurs atteint son taux le plus élevé au 4ème trimestre 2009 (8,9%) alors qu'il avait connu son taux le plus bas au 1er trimestre 2008 (6,1%). Depuis 2010, malgré quelques variations, le taux de chômage régional est resté à un niveau compris entre 8% et 9%.

L'évolution du taux de chômage en Rhône-Alpes est analogue à celui de la France métropolitaine. Par contre, on observe que l'écart entre le taux de chômage de la région et celui de la France tend à se resserrer en période de conjoncture défavorable alors qu'il se creuse en faveur de la région en période de croissance économique.

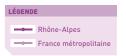
TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT AU 1^{ER} TRIMESTRE 2012

SOURCE : INSEE, taux de chômage localisé trimestriel, estimations provisoires au 1et rimestre 2012



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT ENTRE 2000 ET 2012

SOURCE : INSEE, taux de chômage localisé trimestriel, du 1er trimestre 2000 au 1er trimestre 2012







DÉFINITIONS :

LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) est un organisme rattaché à l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il est chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi.

LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE AU SENS DU BIT comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie...

LE CHÔMEUR AU SENS DU BIT est une personne en âge de travailler (conventionnellement de 15 ans ou plus) qui 1°) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une, heure, au cours de la semaine de référence, 2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3°) a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. NB: Les personnes sans emploi qui souhaitent travailler ne sont pas nécessairement au chômage au sens du BIT.

LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT sur la population active au sens du BIT. Il est calculé à partir de l'enquête emploi de l'INSEE.

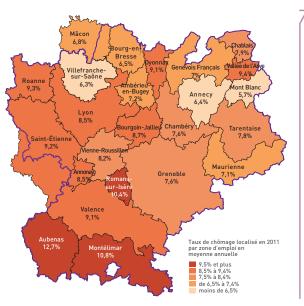


Les territoires situés au sud et à l'ouest de la région enregistrent des taux de chômage élevés.

Quelle que soit la situation de la conjoncture économique, les territoires qui enregistrent les taux de chômage les plus élevés sont plutôt situés au sud et à l'ouest de la région (Aubenas, Montélimar, Romans-sur-Isère, Saint-Étienne et Roanne) alors que les zones d'emploi qui bénéficient des taux de chômage les plus faibles sont plutôt localisées au nord de la région (Mont-Blanc, Villefranche-sur-Saône, Annecy, Bourg-en-Bresse, Genevois Français, Maurienne et Ambérieu-en-Buqey).

Pour autant, certains territoires sont tout de même plus sensibles que d'autres à la conjoncture économique. Ainsi, les zones ayant une spécialisation industrielle prononcée (Oyonnax, Vallée de l'Arve) réagissent plus fortement aux variations économiques. À l'inverse, d'autres zones sont moins sensibles à la conjoncture et les fluctuations du chômage y sont plus faibles. Il s'agit notamment de certaines zones métropolitaines (Grenoble, Lyon et Valence) ou à vocation touristique (Mont-Blanc, Maurienne) ainsi que les zones de Villefranche-sur-Saône et de Montélimar.

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ AU SENS DU BIT PAR ZONE D'EMPLOI EN 2011



SOURCE : INSEE, taux de chômage localisé par zone d'emploi en moyenne annuelle, 2011

2.

LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION : DES DISPARITÉS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Les jeunes, les femmes, les ouvriers et les employés sont les populations les plus exposées au chômage en Rhône-Alpes.

Les jeunes actifs ont un taux de chômage plus élevé que leurs aînés (+ 11 points). En 2008, il est de 19,2% pour les 15-24 ans et de 8,4% pour les 25-64 ans. Néanmoins, une observation nationale plus précise du chômage des jeunes montre que ce n'est pas tant l'âge que le niveau de diplôme qui est déterminant. En effet, ce sont surtout les jeunes peu ou pas qualifiés qui sont les plus exposés au chômage.

Quel que soit l'âge, le taux de chômage des femmes est toujours plus élevé que celui des hommes. En 2008, il est de 10,8% pour les femmes et de 8,6% pour les hommes. L'écart est particulièrement important parmi les moins de 40 ans.

En Rhône-Alpes, comme en France métropolitaine, les ouvriers et les employés sont plus souvent au chômage que les autres catégories socioprofessionnelles. En 2009, les ouvriers sont près de deux fois plus souvent au chômage que les professions intermédiaires et quatre fois plus que les cadres. Ce constat est le même qu'en 1999.



TAUX DE CHÔMAGE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 1999 ET 2009

SOURCE : INSEE, Recensements de la population de 1999 et 2009, exploitations complémentaires -Traitement PRAO

	19	1999 2009		
	RHÔNE-ALPES	FRANCE MÉTROPOLITAINE	RHÔNE-ALPES	FRANCE MÉTROPOLITAINE
OUVRIERS	14,0%	16,3%	14,1%	15,5%
EMPLOYÉS	13,2%	14,9%	11,4%	13,0%
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	6,9%	7,7%	6,8%	7,7%
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	4,1%	4,5%	3,6%	3,9%
ENSEMBLE	11,3%	13,2%	9,8%	11,2%

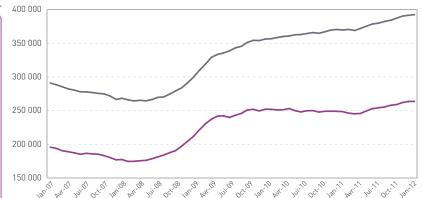
3. LE NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI : L'IMPACT DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le nombre de demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes a augmenté de manière significative depuis fin 2008.

Entre janvier 2008 et janvier 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi (catégories A, B et C) est passé de 268 300 à près de 392 000 en Rhône-Alpes, soit une hausse de +46%. La crise économique de 2008 a eu un impact important sur la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en Rhône-Alpes qui a augmenté plus vite qu'en France entre 2008 et 2009. Et si l'année 2010 a été marquée par une stabilisation de la croissance du chômage, la région connaît à nouveau, depuis mai 2011, une hausse ininterrompue du nombre de demandeurs d'emploi.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS (DEFM) À PÔLE EMPLOI EN RHÔNE-ALPES ENTRE JANVIER 2007 ET JANVIER 2012, CATÉGORIES A ET ABC (CVS)⁽¹⁾







DÉFINITIONS:

LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION comprend les personnes qui déclarent : exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ; aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti ou stagiaire rémunéré ; être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

LE NOMBRE DE CHÔMEURS AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION comprend les personnes qui déclarent être à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite.

LE TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement. Il est calculé à partir du recensement de la population de l'INSEE.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les statistiques des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se font selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, étant sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (c'est-à-dire de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (c'est-à-dire plus de 78 heures au cours du mois).



Les hommes de moins de 25 ans et les ouvriers ont été plus fortement touchés par la crise économique de 2008.

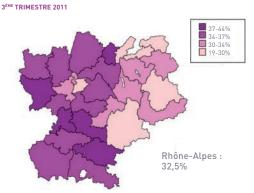
Entre 2008 et 2009, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a touché plus rapidement et plus durement les hommes que les femmes. Elle a été particulièrement importante pour les jeunes hommes de moins de 25 ans et les ouvriers. Cela s'explique par leur nombre important dans l'industrie et la construction. Ces secteurs ont fréquemment recours à l'intérim, qui représente une variable d'ajustement des fluctuations conjoncturelles pour les entreprises.

Depuis 2011, l'augmentation des demandeurs d'emploi concerne également les personnes âgées de 50 ans et plus (+13,7% entre janvier 2011 et janvier 2012 contre +3,9% pour les autres tranches d'âge).

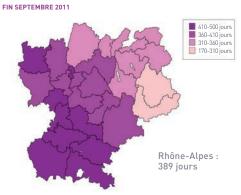
L'activité réduite et le chômage de longue durée connaissent une augmentation constante depuis fin 2008, ce qui contribue à la progression de la précarité et de l'enracinement dans le chômage.

Entre janvier 2008 et janvier 2012, le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite (catégories B et C) est passé de 91 000 à 128 000 en Rhône-Alpes, soit une hausse de +41%. Sur cette même période, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) est passé de 74 000 à près de 137 000, soit une augmentation de +84%. Néanmoins, il existe de fortes disparités territoriales sur ces deux indicateurs. La part des demandeurs d'emploi en activité réduite varie du simple au double entre les zones les moins concernées, situées à l'est de Rhône-Alpes, et les plus concernées, situées au sud et à l'ouest de la région. De même, la durée moyenne du chômage est plus élevée dans les zones du sud et de l'ouest de la région que dans celles du nord et de l'est.

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ACTIVITÉ RÉDUITE⁽¹⁾



ANCIENNETÉ MOYENNE DES DEMANDEURS D'EMPLOI



SOURCE : DIRECCTE Rhône-Alpes : découpage par Zone Territoriale Emploi Formation

(1)Rapport des DEFM BC sur les



4.

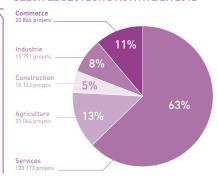
LES TENSIONS SUR L'EMPLOI : FAIBLES DEPUIS 2008 MAIS VARIABLES SELON LES MÉTIERS

Plus de six projets de recrutement sur dix en Rhône-Alpes concernent les services.

En 2012, 192 000 projets de recrutement ont été envisagés en Rhône-Alpes. La région se caractérise par une forte croissance des besoins en main d'œuvre puisque le nombre de projets de recrutement a progressé de +11,5% entre 2011 et 2012.

PROJETS DE RECRUTEMENT EN RHÔNE-ALPES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2012

SOURCE : Pôle emploi/CREDOC, enquête BMO 2012



Les services représentent six intentions d'embauche sur dix en Rhône-Alpes, dont plus d'un tiers dans l'hébergement et la restauration. Viennent ensuite l'agriculture (13%) - à cause principalement d'un besoin important en main d'œuvre de très courte durée lié à la saisonnalité des productions viticoles - et le commerce (11%). Il est à noter que les projets de recrutement dans l'industrie (8%) sont surreprésentés par rapport à la France, notamment pour les métiers qualifiés ou très qualifiés de l'industrie.

Les projets de recrutement en Rhône-Alpes sont jugés plus difficiles à satisfaire et plus saisonniers qu'en France.

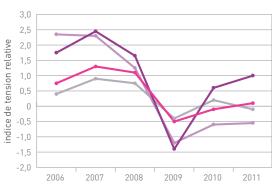
La part des projets de recrutement jugés difficiles à satisfaire est structurellement plus importante en Rhône-Alpes qu'en France, respectivement 45,1% et 42,6% en 2012. Dans la région, elle est particulièrement élevée pour les métiers de la construction (65,2%), de l'industrie manufacturière (54,4%) et du commerce (44,3%).

La part des projets de recrutement saisonnier est également plus élevée en Rhône-Alpes qu'en France, respectivement 39,4% et 36% en 2012. Elle concerne principalement les métiers de l'agriculture ou du tourisme.

Après avoir fortement baissé en 2009, la tension sur la demande d'emploi augmente à nouveau depuis 2010, plus particulièrement dans l'industrie.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA TENSION SUR LA DEMANDE D'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES ENTRE 2006 ET 2011





En 2007, la tension sur la demande d'emploi était forte, notamment dans les métiers de l'industrie et du BTP. Suite à la crise économique de 2008, elle a connu une importante diminution en 2009 dans tous les secteurs, avant d'augmenter de nouveau depuis 2010 mais sans atteindre le niveau de 2007.

En 2011, l'industrie est le secteur sur lequel la tension sur la demande d'emploi est la plus élevée, en particulier pour les métiers qualifiés.



DÉFINITIONS :

L'ENQUÊTE BESOIN EN MAIN D'ŒUVRE (BMO), réalisée par Pôle emploi, mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements, de postes à temps plein ou non, d'emplois à durée indéterminée ou non, d'emplois permanents ou saisonniers.

LA TENSION SUR LA DEMANDE D'EMPLOI est synthétisée dans un indice de tension relative qui tient compte à la fois des flux et des stocks d'offre et de demande d'emploi. Lorsque l'indice de tension relative est supérieur à 1, on emploie l'expression tension sur la demande (difficulté de recrutement). Plus l'indice de tension relative est élevé, plus la tension sur la demande d'emploi est forte. Lorsque l'indice de tension relative est inférieur à -1, on parle de déficit d'offres. Pour un indice de tension relative compris entre -1 et 1, on emploie l'expression rapport offre/demande moyen.

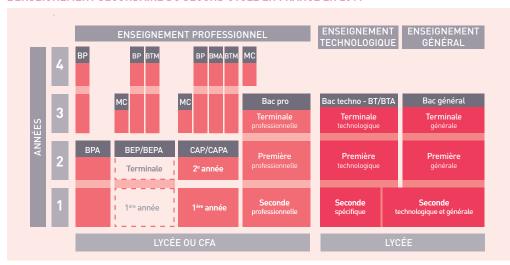
THÈME 4 LA FORMATION INITIALE

1.

LES EFFECTIFS INSCRITS EN FORMATION INITIALE

1. 1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

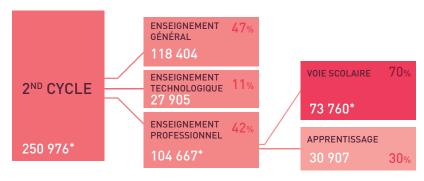
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU SECOND CYCLE EN FRANCE EN 2011



42% des effectifs du second cycle de l'enseignement secondaire sont en formation professionnelle.

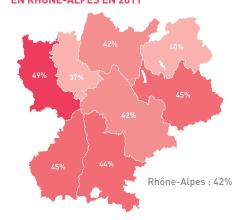
En 2011, près de 104 700 jeunes sont inscrits en formation professionnelle dans l'enseignement secondaire en Rhône-Alpes, soit 42% des effectifs du second cycle de l'enseignement secondaire. Parmi eux, 70% suivent une formation professionnelle sous statut scolaire et 30% en apprentissage.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU SECOND CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE* EN RHÔNE-ALPES EN 2011



Le poids de la formation professionnelle est inégal selon les départements. La Loire est le département dans lequel l'enseignement professionnel est le plus représenté (49%), le Rhône celui dans lequel il l'est le moins (37%).

POIDS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL PAR DÉPARTEMENT EN RHÔNE-ALPES EN 2011



7 SOURCE: ONISEP



LEXIQUE enseignement secondaire

Bac techno : baccalauréat profession Bac techno : baccalauréat technologique

BEP (A) : brevet d'études professionnelles (agricole)

BMA: brevet des métiers d'art

BP: brevet professionnel (se prépare uniquement par apprentissage) BPA: brevet professionnel agricole

BT(A): brevet de technicien (agricole)
BTM: brevet technique des métiers

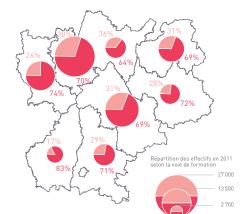
CAP(A): certificat d'aptitude professionelle (agricole)

CFA: centre de formation d'apprentis
MC: mention complémentaire
(après CAP, BT, bac pro...)

SOURCES: Rectorats de Grenoble et de Lyon, Directions des Lycées et de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes, DRAAF -Traitement PRAO

* Hors élèves sous statut scolaire préparant un diplôme relevant de la DRJSCS

SOURCES: Rectorats de Grenoble et de Lyon, Directions des Lycées et de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes, DRAAF -Traitement PRAO POIDS DES DIFFÉRENTES VOIES DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL PAR DÉPARTEMENT EN RHÔNE-ALPES EN 2011



De même, le poids des différentes voies de formation varie selon le département. La voie scolaire est surreprésentée en Ardèche (83%) alors que l'apprentissage est particulièrement présent dans l'Ain (36%).

Les effectifs en formation professionnelle enregistrent une hausse ponctuelle en 2011 liée à la rénovation de la voie professionnelle.

Après avoir évolué à la baisse entre 2007 et 2010 (-2,5%), les effectifs en formation professionnelle dans l'enseignement secondaire ont enregistré un rebond ponctuel en 2011 (+3,5% entre 2010 et 2011), en raison du cumul temporaire des promotions de jeunes inscrits dans les nouveaux parcours des Bac en trois ans et des jeunes encore inscrits dans les « anciens » parcours en quatre ans.

La rénovation de la voie professionnelle a modifié la répartition des effectifs entre les niveaux V et IV, notamment dans la voie scolaire.

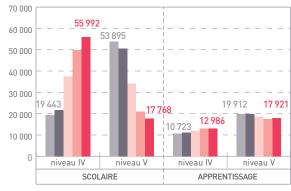
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL EN RHÔNE-ALPES SELON LE NIVEAU ET LA VOIE DE FORMATION ENTRE 2007 ET 2011



SOURCES : Rectorats de Grenoble et de Lyon, Directions des Lycées

et de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes, DRAAF -

Apprentissage



Entrée en vigueur en 2009, la rénovation de l'enseignement professionnel a provoqué des modifications sensibles dans la répartition des jeunes entre les niveaux de formation. En 2011, toutes voies confondues, le niveau IV concentre les deux tiers des effectifs du second cycle professionnel alors qu'il ne représentait qu'un tiers des effectifs en 2007.

Au sein de la voie scolaire, la répartition des jeunes par niveau de formation s'est inversée entre 2007 et 2011, le niveau IV représentant dorénavant 76% des effectifs (27% en 2007). Par contre, l'impact de la réforme a été un peu moins marqué pour l'apprentissage, le niveau V représentant encore 58% des apprentis de l'enseignement secondaire en 2011 (65% en 2007).



DÉFINITION

LA RÉNOVATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE permet d'accéder au Bac professionnel en trois ans après la troisième, soit sous statut scolaire, soit par l'apprentissage. Elle répond à un double objectif : lutter contre les sorties sans diplôme et augmenter le niveau de qualification des jeunes.



Le domaine de la production concentre la majorité des jeunes inscrits en formation professionnelle. Pour autant, la répartition des effectifs entre les domaines de formation (production/services) dépend à la fois du niveau et de la voie de formation.

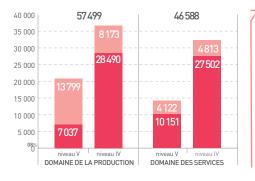
En 2011, près de 57 500 jeunes suivent une formation professionnelle dans le domaine de la production et près de 46 600 dans le domaine des services.

La répartition entre les deux domaines dépend conjointement du niveau et de la voie de formation. Au niveau V, l'apprentissage est la voie de formation privilégiée par les jeunes inscrits dans le domaine de la production (66%) alors qu'il ne représente que 29% des inscrits dans le domaine des services. Au niveau IV, la voie scolaire est plus répandue. Elle représente 78% des effectifs dans le domaine de production et 85% dans le domaine des services.

Les domaines de formation sont inégalement représentés dans les départements. Ainsi, le domaine

de la production concerne 62% des effectifs en Savoie et dans la Drôme. À l'inverse, le domaine des services est davantage présent en Ardèche (61%), dans le Rhône (48%) et en Haute-Savoie (47%).

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL EN RHÔNE-ALPES PAR GRAND DOMAINE DE FORMATION ET PAR NIVEAU EN 2011



SOURCES: Rectorats de Grenoble et de Lyon, Directions des Lycées et de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes, DRAAF -Traitement PRAO

NB: 580 jeunes sont hors champ car non inscrits dans l'un de ces deux grands domaines.



1.2. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les effectifs de l'enseignement supérieur en Rhône-Alpes ont augmenté plus rapidement qu'en France.

En 2010, près de 247 200 jeunes - étudiants et apprentis - sont inscrits dans l'enseignement supérieur, dont 58% dans une université. Avec 10,8% des étudiants de France métropolitaine et près de 15% de la France de Province, Rhône-Alpes est la deuxième région française en termes d'effectifs dans l'enseignement supérieur. A noter que huit étudiants sur dix suivent leurs études supérieures dans les départements du Rhône ou de l'Isère.

Entre 2006 et 2010, les effectifs de l'enseignement supérieur ont augmenté plus rapidement en Rhône-Alpes qu'en France, respectivement +4,7% et +2,9%.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS DE RHÔNE-ALPES EN 2010/2011

	RHÔNE-ALPES	RÉPARTITION	POIDS RHÔNE-ALPES / FRANCE MÉTROP.	ÉVOLUTION 2006/2010
CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)	8 181	4%	10,4%	+6,2%
SECTION DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (STS) ET ASSIMILÉS	23 094	9%	9,8%	+6,2%
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT)	14 625	6%	12,7%	+3,7%
UNIVERSITÉS	143 015	58%	10,8%	+4,8%
FORMATION D'INGÉNIEURS (HORS FORM. UNIVERSITAIRES)	15 641	6%	11,3%	+3,5%
ÉCOLES	42 610	17%	10,9%	+21,2%
TOTAL	247 166	100%	10,8%	+4,7%

SOURCE: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques - Traitement PRAO

Les effectifs de l'enseignement supérieur en formation professionnelle courte ont augmenté, notamment en apprentissage.

En 2011, plus de 39 200 jeunes sont inscrits dans une formation profesionnelle courte de l'enseignement supérieur, dont 25 358 jeunes préparant un BTS (ou BTSA) et 13 851 un DUT ou un DEUST. 19% de l'ensemble de ces étudiants suivent une formation par apprentissage.

Entre 2007 et 2011, les effectifs de l'enseignement supérieur en formation professionnelle courte EFFECTIFS INSCRITS DANS DES FORMATIONS SUPÉRIEURES COURTES EN RHÔNE-ALPES SELON LES VOIES DE FORMATION EN 2011

		EFFECTIFS	RÉPARTITION	ÉVOLUTION 2007/2011	
VOIE CLASSIQUE	IUT et DEUST	13 552	35%	+2.3%	
VUIE CLASSIQUE	BTS et assimilés	18 329	47%	+2,3%	
APPRENTISSAGE	IUT et DEUST	299	1%	+16,2%	
	BTS et assimilés	7 029	18%		
	TOTAL	39 209	100%	+4,6%	

SOURCES: Directions des Lycées et de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes, Rectorats de Grenoble et de Lyon, DRAAF -Traitement PRAO

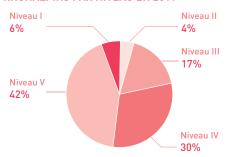
ont augmenté de +4,6%. Cette évolution positive concerne les deux voies de formation existantes mais elle est beaucoup plus importante dans l'apprentissage (+16,2%) que dans la voie classique (+2,3%).

1.3. L'APPRENTISSAGE

Au 31 décembre 2011, Rhône-Alpes compte près de 42 800 apprentis, dont près des trois quarts dans l'enseignement secondaire.

RÉPARTITION DES APPRENTIS RHÔNALPINS PAR NIVEAU EN 2011

SOURCE : Direction de l'Apprentissage de la Région Rhône-Alpes -Traitement PRAO



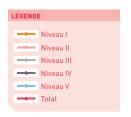
72% des apprentis suivent une formation de niveaux V et IV. Trois types de diplômes de ces niveaux concentrent à eux seuls 68% des effectifs : le CAP (40%), le Bac professionnel (16%) et le Brevet professionnel (12%). Viennent ensuite le niveau III avec 17% des effectifs en apprentissage (principalement en BTS), le niveau I avec 6% et le niveau II avec 4%.

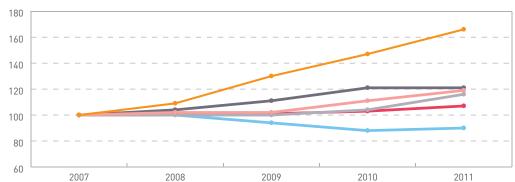
Le nombre d'apprentis a augmenté de manière soutenue en Rhône-Alpes, mais de façon inégale selon les niveaux de formation.

La croissance des effectifs s'est observée à tous les niveaux de formation entre 2007 et 2011, à l'exception du niveau V qui a diminué de -10% sur cette période. Cette baisse est liée à la rénovation de la voie professionnelle. À l'inverse, les apprentis de niveau IV ont augmenté entre 2007 et 2011 (+21%). Parallèlement à la hausse des effectifs de niveau IV, c'est l'ensemble des effectifs de niveaux post-Bac qui a connu une forte dynamique de croissance depuis 2007. En effet, le niveau III a augmenté de +16%, le niveau II de +19% et le niveau I de +66%.

TAUX D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS APPRENTIS EN RHÔNE-ALPES (BASE 100 : 2007)







L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

2.1. L'INSERTION PROFESSIONNELLE À MOYEN TERME DES JEUNES

En Rhône-Alpes, comme en France, l'obtention du diplôme et un niveau de formation élevé favorisent l'insertion professionnelle des jeunes.

L'exploitation régionale de l'enquête Génération du Céreq - analysant les trois premières années de vie active d'une population de jeunes rhônalpins sortis de formation initiale - a permis de dresser plusieurs constats structurels qui se vérifient également au niveau national :

- Les jeunes non diplômés sont très nettement défavorisés dans l'accès à l'emploi et ils ont des conditions d'emploi (durée du contrat de travail, temps de travail, salaire) moins bonnes que leurs homologues diplômés.
- Plus le diplôme est élevé, plus les conditions d'emploi sont bonnes et s'améliorent dans le temps.
- Les différentes filières de formation n'offrent pas toutes les mêmes conditions d'insertion.
 Les jeunes diplômés de spécialité industrielle entrent plus souvent sur le marché du travail via l'intérim.
 Ils ont également un risque moindre de chômage et de temps partiel que ceux des spécialités tertiaires.
- À niveau d'étude équivalent, les conditions d'emploi sont plus favorables aux hommes, aux jeunes issus d'un milieu social favorisé et aux jeunes non issus de l'immigration. Ces inégalités se manifestent d'autant plus que le niveau de formation initiale est faible.



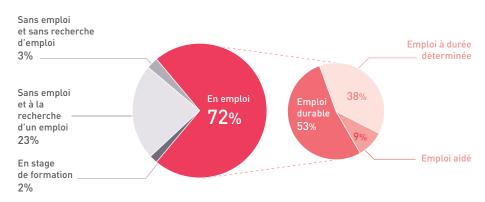
En période de conjoncture favorable, les jeunes rhônalpins ont une insertion plus rapide et plus durable que la moyenne nationale.

Trois ans après la sortie du système scolaire, 80% des jeunes rhônalpins sont en emploi en 2007 (77% au niveau national). Par rapport à la moyenne nationale, ils ont connu un accès plus rapide à l'emploi et ils ont également été moins souvent au chômage. Ce constat concerne surtout les jeunes diplômés du secondaire (notamment ceux issus des filières de production) mais peu les diplômés du supérieur.

2.2. L'INSERTION PROFESSIONNELLE À COURT TERME DES APPRENTIS

Au 1er février 2011, 72% des apprentis sont en emploi sept mois après leur sortie de formation.

SITUATION ET STATUT D'EMPLOI DES APPRENTIS RHÔNALPINS EN 2011, SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION



7 SOURCE: Enquête IPA 2011 – Éducation Nationale – Traitement PRA0

Emploi durable (CDI, fonctionnaire ou agent public, armée, à son compte); Emploi aidé (contrat de professionnalisation, contrat aidé); Emploi à durée déterminée (CDD (y compris + de 6 mois), intérim, aide familial(e)).

Par rapport à 2010, l'insertion des apprentis s'est sensiblement améliorée en Rhône-Alpes (+3 points) mais la part des apprentis occupant un emploi durable a diminué (-2 points), soit 53% des jeunes en emploi. L'accès à l'emploi des apprentis augmente avec le niveau de formation et l'obtention du diplôme. Les niveaux V et les non diplômés enregistrent les taux d'emploi les plus faibles. Les femmes connaissent une insertion professionnelle plus difficile que les hommes. Elles sont moins souvent en situation d'emploi et leurs conditions de travail sont plus précaires. Les apprentis exercent majoritairement des métiers en lien avec leur formation.

2.3. LES SORTANTS SANS QUALIFICATION

Chaque année en Rhône-Alpes, on estime à 11 000 le nombre de jeunes sortants « sans diplôme » du système de formation initiale, soit 15% de l'ensemble des sortants.

Les « sans diplôme » sont majoritairement des garçons, ils proviennent souvent de familles nombreuses ou monoparentales et ils ont des parents le plus souvent ouvriers ou chômeurs. Près de la moitié des « sans diplôme » sont issus de l'enseignement professionnel, près d'un quart de l'enseignement général. Compte tenu de l'effectif de leur population totale, les quatre grands centres urbains (Est lyonnais, Grand Lyon Centre et Nord, Bassin Grenoblois, Loire Sud) concentrent le plus grand nombre de jeunes âgés de 20 à 24 ans sans diplôme. En revanche, au regard du poids des jeunes sans diplôme dans la population des jeunes (20 à 24 ans), les zones rurales (Pays de Gex - Bassin Bellegardien - Haut Bugey, Ardèche méridionale, Drôme des collines - Royan - Vercors) sont relativement plus touchées par la problématique du décrochage scolaire que les zones urbaines.

Selon l'exploitation régionale de l'enquête Génération 2004, 66% des « sans diplôme » sont en emploi en 2007 (contre 83% des diplômés), trois ans après leur sortie de formation.

Leurs périodes de chômage et d'inactivité sont plus longues que la moyenne et l'insertion des femmes non diplômées est plus difficile que celle des hommes non diplômés. Les principaux secteurs d'embauche des « sans diplôme » sont la construction et l'industrie pour les hommes, l'hôtellerie restauration, le social et la santé pour les femmes.



DÉFINITION :

LES «SANS DIPLÔME» sont les personnes n'ayant obtenu aucun diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire, c'est à dire n'ayant ni CAP, ni BEP, ni Bac.

THÈME 5 LA FORMATION CONTINUE ET LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

PÉRIMÈTRE ET LIMITES DU THÈME

Ce thème a pour objectif d'apporter un premier éclairage sur la formation continue et la VAE en Rhône-Alpes. Il s'appuie sur des études existantes réalisées par des institutions participant au groupe de travail qui s'est réuni pour élaborer ce document.

Il comprend des données de cadrage sur :

- les principaux dispositifs de formation continue financés par la Région Rhône-Alpes et par Pôle emploi,
- le contrat de professionnalisation,
- la VAF.

Ce thème concerne donc un champ restreint de la formation continue. Il mériterait un travail d'approfondissement et d'élargissement du champ pour avoir une vision complète de la formation continue en Rhône-Alpes (ex. : la formation continue des salariés, le rôle des OPCA...).

1. DE NOMBREUX DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE FINANCÉS PAR LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET PAR PÔLE EMPLOI

1.1. LA FORMATION CONTINUE FINANCÉE PAR LA RÉGION RHÔNE-ALPES

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE FINANCÉS PAR LA RÉGION RHÔNE-ALPES EN 2010

PROGRAMMATIONS COLLECTIVES1:

- Actions d'Orientation et de Formation (AOF) : ce sont des actions destinées en priorité aux demandeurs d'emploi et aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification et dont l'objectif est d'enclencher une dynamique d'insertion sociale et professionnelle.
- Parcours Qualifiants (PQ): les Parcours Qualifiants et les formations d'aide à la création/reprise d'entreprise mènent à des formations de professionnalisation, des pré-qualifications ou des certifications. L'objectif est de proposer aux demandeurs d'emploi des parcours adaptés à leurs besoins, en cohérence avec les besoins en emploi recensés à l'échelle régionale, départementale ou locale. Ainsi, les parcours proposés visent à permettre aux stagiaires d'acquérir les qualifications et les compétences qui leur faciliteront l'accès ou le retour à l'emploi.
- Promotion Sociale et Professionnelle (PSP): la Promotion Sociale et Professionnelle est un dispositif visant en priorité les salariés les plus fragilisés au regard de l'emploi, pour leur permettre d'acquérir des qualifications et des compétences dans le but d'un maintien dans l'emploi ou d'un accès à l'emploi durable.
- **Convention AFPA**: ce sont des formations qualifiantes mises en œuvre par l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) dans le cadre de la loi de décentralisation des crédits de l'AFPA aux Régions du 13 août 2004.

ACHATS INDIVIDUELS DE FORMATION:

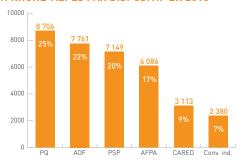
- **Conventions individuelles :** ce sont des formations individualisées intervenant en complément de la programmation collective des parcours qualifiants.
- Contrats d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable (CARED) : ce sont des formations délivrées par l'achat individuel ou collectif de formation et conditionnées à une promesse d'embauche.

Il existe d'autres types de formation financés par la Région (ex. : Pass formation, Formation continue dans l'enseignement supérieur, SIAE,...) mais ils ne sont pas pris en compte dans le document.

En 2010, près de 35 200 stagiaires sont entrés en formation continue dans le cadre des programmes collectifs de formation, de la convention AFPA et des achats individuels de formation financés par la Région Rhône-Alpes.

67% des stagiaires sont entrés dans l'un des dispositifs de formation collective (PQ, AOF et PSP), 17% dans le cadre de la convention AFPA et 16% dans l'un des dispositifs de formation individuelle (conventions individuelles et CARED).

EFFECTIFS STAGIAIRES ENTRÉS EN FORMATION EN RHÔNE-ALPES PAR DISPOSITIF EN 2010



7 SOURCE : Région Rhône-Alpes enquête DARES 2010

Les principales caractéristiques des stagiaires sont les suivantes : ce sont majoritairement des femmes, l'âge moyen des stagiaires est de 34,5 ans et plus de la moitié des personnes ont un niveau à l'entrée de formation inférieur ou égal au niveau V (CAP). Les formations financées par la Région Rhône-Alpes sont essentiellement à destination des personnes en recherche d'emploi puisque 92% des stagiaires sont sans emploi au moment de l'entrée en formation. Parmi eux, 60% ont suivi une formation qualifiante (certifiante ou professionnalisante), 4% une formation préqualifiante et 36% d'autres formations en amont de la qualification.

Le nombre de personnes ayant suivi une formation qualifiante ou préqualifiante a augmenté entre 2009 et 2011, passant de 8 571 à 9 578 stagiaires.

Cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement du nombre de places financées par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de cette programmation. Plus de huit stagiaires sur dix ont moins de 45 ans. Les formations sont majoritairement suivies par des personnes peu ou pas qualifiées (ayant un niveau égal ou inférieur au niveau V - CAP) et près de trois quarts des stagiaires préparent une formation liée au tertiaire (72%). En termes d'insertion professionnelle, on observe que 53% des stagiaires, sortis d'une formation qualifiante entre 2007 et 2010, sont en emploi trois mois après leur sortie de formation.

1.2. LA FORMATION CONTINUE FINANCÉE PAR PÔLE EMPLOI

LES DISPOSITIFS DE FORMATION CONTINUE À DESTINATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS AUPRÈS DE PÔLE EMPLOI

APPUI À LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

- → Action de Formation Conventionnée (AFC): Pôle emploi peut financer des formations, sur proposition du conseiller Pôle emploi, à tout demandeur d'emploi ayant besoin de renforcer ses capacités professionnelles pour répondre à des besoins identifiés au niveau territorial et/ou professionnel. Ces formations peuvent être de type :
 - individuelle : en réponse aux besoins spécifiques du demandeur d'emploi ayant repéré une offre d'emploi requérant un complément de qualification ou pour une formation complémentaire en cas de VAE partielle.
 - collective: pour satisfaire aux besoins de qualification non couverts par les dispositifs de formation existants.
- → Aide Individuelle à la Formation (AIF): dispositif entré en vigueur en 2011, l'AIF répond à des besoins individuels de formation non couverts par les achats d'AFC, ni par les autres dispositifs de formation destinés aux demandeurs d'emploi quel que soit le financeur (Région, OPCA,...). Cette aide répond à des besoins de formation identifiés comme nécessaire à la réalisation du projet professionnel du demandeur d'emploi.

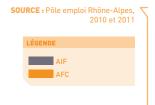
APPUI À L'EMBAUCHE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

- Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR): l'AFPR est une aide ouverte à tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non, mais aussi aux entreprises s'engageant à les recruter en CDI, CDD d'au moins six mois ou contrat de professionnalisation. En effet, cette aide permet de financer, avant l'embauche et dans la limite de 400 heures, l'adaptation du demandeur d'emploi à une offre d'emploi déposée à Pôle emploi.
- Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE): dispositif entré en application en décembre 2010, la POE existe sous deux formes:
 - individuelle : la POE individuelle a pour objectif de permettre à un demandeur d'emploi d'acquérir la qualification ou les compétences professionnelles requises pour accéder à un emploi disponible dans l'entreprise. La POE permet de financer une formation (de 400 heures maximum) réalisée avant l'embauche.
 - collective : la POE collective est une action de formation collective (de 400 heures maximum) à l'initiative des branches professionnelles. Préalable à l'embauche, elle permet l'acquisition de compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins identifiés par un accord de branche (ou à défaut par le conseil d'administration d'un OPCA).



En 2011, près de 5 600 actions d'appui à la formation des demandeurs d'emploi ont été financées par Pôle emploi.

NOMBRE D'ACTIONS D'APPUI À LA FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN RHÔNE-ALPES

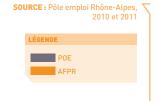


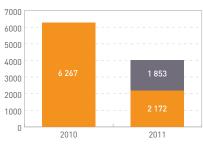


3 775 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une Action de Formation Conventionnée (AFC) et près de 1 800 ont été concernés par le nouveau dispositif entré en application en 2011, l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Les actions d'appui à la formation des demandeurs d'emploi concernent principalement des formations liées au tertiaire, même si le nombre de formations industrielles a augmenté entre 2010 et 2011 parmi les AFC.

En 2011, plus de 4 000 aides à la formation avant l'embauche ont été financées par Pôle emploi.

NOMBRE D'AIDES À LA FORMATION AVANT L'EMBAUCHE EN RHÔNE-ALPES





Près de 2 200 personnes inscrites à Pôle emploi ont bénéficié d'une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) et plus de 1 800 demandeurs d'emploi ont été concernés par le nouveau dispositif entré en vigueur en décembre 2010, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

LA FORMATION AUX COMPÉTENCES CLÉS : LE PRINCIPAL DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN RHÔNE-ALPES

Cofinancé par la DIRECCTE et l'Union Européenne (via le Fonds social européen), la formation aux compétences clés constitue le principal vecteur de la lutte contre l'illettrisme en Rhône-Alpes. Elle permet aux bénéficiaires de développer une ou plusieurs compétences fondamentales : compréhension et expression écrite – mathématiques, sciences et technologies - bureautique et Internet - aptitude à développer ses connaissances et compétences - initiation à une langue étrangère. La formation est prioritairement à destination des demandeurs d'emploi, des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme et des personnes handicapées, qui ont été scolarisés en langue française ou qui parlent couramment français.

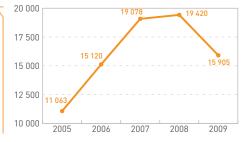
En Rhône-Alpes, la formation aux compétences clés a concerné 10 426 personnes en 2011. Elle s'adresse majoritairement à un public faiblement qualifié puisque 85% des bénéficiaires avaient un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP.

2. LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Près de 15 900 contrats de professionnalisation ont été signés en Rhône-Alpes en 2009.

ÉVOLUTION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION EN RHÔNE-ALPES ENTRE 2005 ET 2009





Après avoir connu une forte progression entre 2005 et 2007 (+72%), le nombre de contrats de professionnalisation a diminué de -18% entre 2008 et 2009. Cette baisse est liée à une conjoncture économique moins favorable que les années précédentes. Les signataires des contrats de professionnalisation sont majoritairement des hommes, âgés de moins de 26 ans et ayant un niveau de formation supérieur ou égal au niveau IV (Bac). Les contrats sont souvent utilisés comme un complément de formation initiale pour préparer un diplôme ou un titre d'État. Près de 75% des contrats sont signés dans un établissement du tertiaire et près d'un contrat sur deux est signé dans les métiers du commerce et de la gestion administrative.

Le contrat de professionnalisation est un dispositif complémentaire au contrat d'apprentissage.

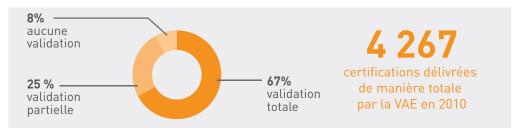
Les deux contrats concernent globalement des bénéficiaires aux caractéristiques différentes. Le contrat d'apprentissage bénéficie plutôt à des jeunes peu ou pas diplômés se formant dans des métiers de la production alors que le contrat de professionnalisation concerne plutôt des jeunes un peu plus âgés ayant un niveau de formation supérieur ou égal au Bac et préparant des métiers des services. Pour autant, quelques similitudes existent entre les deux contrats (notamment pour les jeunes suivant une formation du commerce et de la vente). Les signataires sont majoritairement des jeunes en situation de poursuite d'études qui visent un diplôme d'État ou un titre professionnel inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Les contrats en alternance sont concentrés dans certains secteurs d'activité tels que la construction, le commerce, réparation d'automobiles ou de motocycles ou l'industrie manufacturière.

3. LA VAE

Plus de 5 800 certifications ont été délivrées grâce à la VAE en 2010, dont 4 267 ont été validées totalement.

Dans le cadre de la démarche VAE, les certifications les plus demandées sont le Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale et le CAP Petite enfance mais les certifications les plus validées sont le Titre Assistant de vie aux familles, le BTS Management des unités commerciales et le BTS Assistant de gestion PME PMI.

RÉSULTATS AUX JURYS EN RHÔNE-ALPES EN 2010



SOURCES : RésoVae et Résovalideur -

Selon une étude sur le parcours des candidats, près de 20 000 personnes ont entrepris une démarche de VAE entre 2007 et 2009 en Rhône-Alpes, soit 9% du total national.

Le délai entre l'étape de recevabilité du dossier et celle de la présentation en jury oscille le plus souvent entre un et deux ans. Au cours de la période observée, 47% des candidats sont passés devant un jury, parmi lesquels 60% se sont vus délivrer une validation totale, 28% une validation partielle et 10% n'ont eu aucune validation.

PARCOURS DES CANDIDATS RHÔNALPINS AYANT OBTENU UNE DÉCISION DE RECEVABILITÉ POSITIVE OU NÉGATIVE ENTRE 2007 ET 2009



7 SOURCE : Résovalidateur

BASE: Candidats ayant obtenu une décision de recevablitié en 2007, 2008 ou 2009

GLOSSAIRE

AFC: Action de Formation Conventionnée

AFPA: Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

AFPR : Action de Formation Préalable au Recrutement

AIF: Aide Individuelle à la Formation

AOF: Action d'Orientation et de Formation

BAC: Baccalauréat

BEP : Brevet d'Études Professionnelles

BEPA: Brevet d'Études Professionnelles Agricoles

BEPC : Brevet d'Études du Premier Cycle

BIT : Bureau International du Travail

BMA : Brevet des Métiers d'Art

BMO: Besoin en Main d'Œuvre

BP: Brevet Professionnel

BPA: Brevet Professionnel Agricole

BT : Brevet de Technicien

BTA: Brevet de Technicien Agricole

BTM : Brevet Technique des Métiers

BTP: Bâtiment et Travaux Publics

BTS: Brevet de Technicien Supérieur

BTSA: Brevet de Technicien Supérieur Agricole

CAP: Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAPA: Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

CARED : Contrat d'Aide au Retour à l'Emploi Durable

CCREFP : Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CÉREQ: Centre d'Études et de REcherches sur les Qualifications

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Écoles

CPNE : Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi

CPRDFP : Contrat de Plan Régional de Développement des

Formations Professionnelles

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude, la Documentation et l'Observation des Conditions de vie

CVS : Correction des Variations Saisonnières

DARES : Direction de l'Animation, de la Recherche, des Études et des Statistiques

DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

DEUST: Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques

DIRECCTE: DIrection Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

FAP : Famille Professionnelle

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IUT : Institut Universitaire de Technologie

MC : Mention Complémentaire

ONISEP: Office National d'Information Sur les

Enseignements et les Professions

ONU : Organisation des Nations Unies

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PDG: Président Directeur Général

PIB : Produit Intérieur Brut

PME: Petite et Moyenne Entreprise

POE: Préparation Opérationnelle à l'Emploi

PQ : Parcours Qualifiant

PRAO: Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation

PRIC: Point Relais Information Conseil

PSP : Promotion Sociale et Professionnelle

RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

SARL : Société À Responsabilité Limitée

SIRENE: Système d'Information du Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements

STS: Sciences Technologies Santé

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

DOCUMENT ÉDITÉ PAR LE PRAO

Directeur de publication : Philippe MEIRIEU

Co-directrice de publication : Isabelle CARRU-ROUCH

Coordination: Boris FRANCOIS

Rédaction : Boris FRANÇOIS et Morgane LE DOARÉ, avec la contribution de Pierre LOUIS

Liste des participants au comité technique :

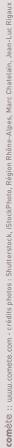
- ightarrow Centre associé régional du Céreq : Isabelle BORRAS
- ightarrow DIRECCTE : Christine JAKSE
- ightarrow DRAAF : Marie-Jacqueline LISBERNEY, Michel TOUITOU
- ightarrow DRJSCS : Pascal ARROS, Philippe LAPERROUSE
- ightarrow INSEE : Alain DUPRÉ
- ightarrow Pôle emploi : Michel JUANCHICH
- ightarrow Rectorat de Grenoble : Françoise FONTANA
- ightarrow Rectorat de Lyon : Yann LEURS, Maud COUDÈNE

- ightarrow Région Rhône-Alpes :
 - Direction de l'apprentissage : Geneviève ORIOL-BOCHATON, Corinne PELLEGRINO
 - Direction des lycées: Yazid LOUAHAB, Giorgio BERERA, Christophe SKORUPKA
- Service synthèses, études et statistiques : Corinne LEBRETON, Jocelyne DIZIN

Communication: Anne-Laure PAROCHE

Conception graphique : Comète

Nos sincères remerciements aux membres du comité des experts de l'OREF pour leurs conseils et leurs apports méthodologiques ainsi qu'à David FRACHISSE et Camille VACOSSIN pour leur aide à l'élaboration de la synthèse.





















Directeur de publication : Philippe MEIRIEU - Co-Directrice de publication : Isabelle CARRU-ROUCH

 $\textbf{Coordination}: \textbf{Boris} \ \textbf{FRAN}\\ \textbf{COIS} \ \textbf{-} \ \textbf{R\'edaction}: \textbf{Boris} \ \textbf{FRAN}\\ \textbf{COIS} \ \textbf{et} \ \textbf{Morgane} \ \textbf{LE} \ \textbf{DOAR\'E}, \textbf{avec} \ \textbf{la} \ \textbf{contribution} \ \textbf{de} \ \textbf{Pierre} \ \textbf{LOUIS}$

Liste des institutions participantes au comité technique : centre associé régional du Céreq, DIRECCTE, DRAAF, DRJSCS, INSEE, Pôle emploi, Rectorats de Grenoble et de Lyon, Région Rhône-Alpes (Direction de l'apprentissage, Direction des lycées et Service synthèses, études et statistiques)

Communication : Anne-Laure PAROCHE

Conception graphique : Comète

Date de publication : Juin 2013